

Challenge U11

Vous avez été désigné par la Commission jeunes et Technique pour accueillir un centre du 3ème Tour des Challenges U.11 qui se dérouleront

Le SAMEDI 9 MARS 2019

Vous trouverez ci-joint la répartition des équipes, le règlement du 3^{ème} tour, ainsi que tous les documents liés à l'organisation des rencontres et qui seront à retourner au District après la date du 3^{ème} tour :

Tableau des rencontres - Fiche bilan - Feuilles d'effectif



Dossier club d'accueil



3ème TOUR DES CHALLENGES U.11

SAMEDI 9 MARS 2019

Le début du rassemblement est fixé à 14 h 00.



- <u>Art 1</u>: Toutes les équipes ont été réparties par le Bureau de la Commission Jeunes et Technique en poules de 3 ou 4 équipes. Dans chaque poule, formule « championnat » ; toutes les équipes doivent se rencontrer.
- <u>Art 2</u>: Pas plus de 3 joueurs ayant effectué le tour précédent avec l'équipe supérieure ne peuvent jouer avec l'équipe inférieure. (ou dans un autre challenge). Dans le cas inverse, l'équipe pourra être disqualifiée.
- <u>Art 3</u>: Durée des matchs: Poule de 3 équipes: 1 x 25 minutes. Poule de 4 équipes: 3 x 16 minutes.
- <u>Art 4:</u> Attribution des points : Victoire : 4 points Défaite : 1 point Match Nul : 2 points.
- <u>Art 5</u>: En cas d'égalité à la fin des matchs de poules, c'est l'épreuve de jonglerie qui départagera les équipes (addition des 8 meilleurs qui ont réalisé le meilleur total).

Art 6: EPREUVE DE JONGLERIE

Toutes les équipes doivent effectuer une épreuve de jonglerie avant le début des rencontres, les objectifs sont identiques à ceux prévus sur les rencontres de championnat lors du défi jonglages :

<u>Challenge Départemental</u> : 40 jonglages « pied forts » et 20 jonglages « tête ».

Challenge des Educateurs et Challenge des Espoirs : 30 jonglages « pied forts » et 10 jonglages « tête ».

- Départ du ballon à la main pour les jonglages « tête » et au pied pour les jonglages « pied ».
- **⊃** 2 essais par joueur
- → Les surfaces de rattrapage sont autorisées mais non comptabilisées

Art 7: Qualification

<u>Challenge Départemental</u>: les 1^{ers} de chaque poule (soit 8 équipes) se qualifient pour la finale du Challenge Départemental qui se déroulera le Samedi 25 Mai 2019(à Ballan) Les autres équipes seront éliminées.

<u>Challenge des Educateurs</u>: les deux 1^{ers} de chaque poule (soit 8 équipes) se qualifient pour la finale du Challenge Educateurs qui se déroulera le Samedi 25 Mai 2019(à Ballan). Les autres équipes seront éliminées.

<u>Challenge des Espoirs</u>: les 1^{ers} de chaque poule (soit 6 équipes) et les 2 meilleurs seconds aux jongleries se qualifient pour la finale du Challenge des Espoirs qui se déroulera le Samedi 25 Mai 2019(à Ballan). Les autres équipes seront éliminées.

- <u>Art 8</u>: Le règlement est celui du Foot à 8. Tout litige non prévu par le règlement sera examiné par le Bureau de la Commission Jeunes et Technique.
- <u>Art 9</u>: En cas d'arrêté municipal, le club recevant à la charge de contacter les autres équipes afin de les informer et de trouver un terrain de repli. Dans l'impossibilité de trouver un terrain de repli, les rencontres seront reportées à une date ultérieure.

La commission Jeunes et Technique du District